



Édito Nous poursuivons notre interrogation sur les conditions qui optimiseraient nos activités,, nos objets d'étude, notre démarche. Ceux- ci ont jusqu'à présent articulé les pratiques innovantes, et leur analyse référée à divers cadres théoriques. Nous avons pu ainsi avancer des propositions alternatives aux orientations « classiques » de notre discipline, en évitant les effets « d'instrumentalisation » de notre travail collectif, en continuant à tenter de « discipliniser » l'EPS plutôt que de la dé-discipliniser prématurément. Nous devons nous affranchir de ce type de contraintes qui risque de nous faire dériver de nos objectifs. Il nous faut viser le long terme, poursuivre le travail largement amorcé sur les principes d'intelligibilité de l'EPS sur lesquels nous travaillons. Bien entendu, les pratiques innovantes que nous proposons ne peuvent pas s'affranchir de s'inscrire dans le cadre institutionnel actuel. Mais le risque est de superposer des logiques différentes. Ne figeons pas nos options dans un ensemble conceptuel « mou », et visiblement peu durable. Le décret de retour en arrière du nouveau ministre de l'Éducation Nationale sur la réforme du collège en témoigne. A la rentrée, des débats vont reprendre et produire les tensions habituelles entre l'approche dite « dure » des contenus disciplinaires et l'approche pluridisciplinaire qui risquerait de « dé-discipliniser ». Évitions de tels débats qui posent mal la question d'un accès émancipateur aux savoirs, à la culture. L'option du CEDREPS est affirmée : c'est par l'accès des élèves aux savoirs disciplinaires appartenant en propre à un champ de connaissance qu'il y a émancipation, et possibilité d'appréhender des questions plus surplombantes, au moyen d'une co-disciplinarité. Nous y reviendrons, mais avant cela, bonnes vacances avant tout !

1 Le café pédagogique présente sous une forme concise les propositions du Ministre de l'éducation nationale avant les législatives et ... Les vacances scolaires. De profondes transformations risquent-elles de s'opérer pour la prochaine rentrée ?
<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2017/05/29052017Article636316408048962193.aspx>

2 Comment faire du neuf avec une équipe aux manettes sous l'ère Châtel-Sarkozy (voir l'équipe rappelée auprès de l'ancien DGSCO devenu ministre) ? Pour alimenter le débat, on pourra suivre avec intérêt, les propositions du PY Duwoye,
<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2017/04/24042017Article636286177898752723.aspx>
 Les rappels de Claude Lelièvre sur son blog,
<https://blogs.mediapart.fr/claude-lelievre/blog/250517/les-devoirs-faits-de-blancher-bis-repetita>
 et les études de P. Merle, qui « dé-pédago-sise » l'analyse de l'échec scolaire pour mettre à sa place, les paramètres économiques, sociaux et géographiques du problème
http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/05/20/pierre-merle-le-statu-quo-sur-la-segregation-scolaire-serait-fatal_5130843_3232.html voir également <https://lectures.revues.org/8485>

3 Bel effort de mise en ligne d'un cours de technologie didactique dédié au handball, pour les étudiants STAPS, On regrettera la reproduction des catégories les plus classiques d'analyse de notre collègue (problèmes fondamentaux, logique interne ...) qui le conduit à décrire les conduites d'élèves en creux (ce qu'ils ne font pas) au lieu de se concentrer sur leur activité adaptative réelle. Par ailleurs, et dans la tradition des « experts » d'APSA auto centrés sur leur spécialité, pas d'incorporation à une organisation surplombante de l'enseignement de l'EPS. Dommage !
http://uv2s.cerimes.fr/media/s1402/web/co/module_handballpeda_13.html

4 Il demeure indispensable que les travaux du CEDREPS s'appuient sur des cadres de référence théoriques. Parmi ces cadres, celui de **l'épistémologie et de la didactique des disciplines scolaires** a été fécond. Il faut certainement continuer à s'alimenter de ces travaux. Un site sur Bordeaux existe. Un œil sur <http://labe3d.espe-aquitaine.fr/>

5 **Instruire les gestes didactiques de métier. Quelles perspectives pour la formation des enseignants en EPS ?** Une publication qui va certainement intéresser plus d'un formateur EPS
<http://ife.ens-lyon.fr/vst/Ouvrages/DetailPublication.php?parent=actu&id=1152>

6 Voici malheureusement, de quoi alimenter le scepticisme des enseignants qui attendent la contreréforme pour résister aux réformes. De quoi rendre prudent également les innovateurs qui souhaitent faire entrer leurs propositions dans un cadre éphémère (je pense au CEDREPS). Continuons de travailler notre fond disciplinaire, sans pour autant « entrer dans le rang » !
<http://www.cafepedagogique.net/LEXPRESSO/Pages/2017/06/19062017Article636334543128111604.aspx>